



DISI SUD OUEST

L'ACTION DU 13 avril 2017

Depuis un an la situation dans les services de la DISI Sud-Ouest ne cesse de se dégrader. Depuis des mois les organisations syndicales ne cessent de le répéter dans les différentes instances et d'alerter la Direction.

Nous ne pouvons que déplorer , les mauvaises conditions de travail des agents, le manque de visibilité sur l'avenir des missions. Les suppressions d'emplois entraînant inexorablement une dégradation de la qualité de nos missions. Dans de nombreux services le management par la peur est un mode de fonctionnement ordinaire.

La hiérarchie fait de plus en plus pression sur les agents pour faire accepter les modifications dans l'exercice des missions, la polyvalence devient banale, La réforme de l'assistance SIL AT CID s'impose aux agents sans accompagnement , les mutualisations entre les équipes deviennent un principe , les agents de moins nombreux doivent assumer des présences sur des plages élargies et effectuer des astreintes avec des conditions d'exercice de moins en moins favorable autant de part du cadrage que la rémunération ...

Face à ce constat, et suite à la mobilisation des personnels, les organisations syndicales ont déposé le 5 avril un préavis de grève reconductible du 12 avril au 6 juin 2017 (période de la télé-déclaration). Impliquant plus particulièrement certains services de Bordeaux, ce préavis invitait l'ensemble des personnels de la DISI Sud-Ouest à s'y associer dès lors qu'ils sont directement ou potentiellement concernés par les dérives en matière d'astreintes, d'organisation du travail, de gestion de la pénurie d'effectifs et de pressions hiérarchiques.

La HMI qui s'est tenue à Poitiers le 10 avril 2017 a bien rappelé que les problèmes ne se limitaient pas à Bordeaux. Les réformes de l'assistance, le manque de visibilité sur de nombreuses missions (Qualification, éditique, développement, avenir des ESI), la fusion des établissements de Bordeaux contribuent à entretenir ce malaise.

Suite au préavis de grève, une audio conférence s'est tenu pendant plus de 3 heures le lundi 10 avril après midi. Maryline SOUCHARD à Poitiers et Marie-Marthe Sureau à Bordeaux représentaient FO.

Le cadre de l'astreinte et les revendications des agents ont été rappelées : a savoir qu'a notre sens **une astreinte ne doit se faire que sur des cas prévus et documentés par une « fiche d'astreinte »** , l'agent ne pouvant être appelé que par le superviseur de nuit , **nous refusons les cas d'appels venant d'autre source P1 (hiérarchie) P2 (Bureau métiers, bureau d'étude , VIP ...)**. Nous déplorons qu'actuellement certaines astreintes notamment sur la PAS sécurité de Bordeaux ne

soit pas documentées , l'astreinte étant le prolongement de l'activité d'expertise exercée par les agents en journée. D'autre part le tarif des astreintes a fait aussi l'objet de discussions très animées. Le tarif en vigueur issu du décret du 08/02/2002 soit approximativement 200 € brut pour une semaine et un week-end sera appliqué quel que soit le type d'astreinte. Il s'agit d'une modification tarifaire qui sera appliquée pour les astreintes de campagne 2017. Les années précédentes le tarif était plus élevé pendant la campagne compte tenu de la difficulté de la tâche.

A la fin de cette audio conférence très animée M Maizy a concédé quelques avancées soit l'inscription du temps de repos de 11 heures en cas d'appel et il sera attentif pour le lendemain à la reprise d'activité de l'agent sollicité en astreinte. De plus et afin de remettre de la sérénité dans les relations il s'est engagé a ne pas re-solliciter les agents ayant refusé d'effectuer les astreintes ainsi que de suspendre les présences obligatoires 8 h à 18 h dans ce service.

Ce jour **jeudi 13 avril à 10 h 30**. était convoqué les représentants du personnel au CTL. Une quarantaine d'agents en grève les ont accompagnés pour envahir la salle.

139 agents était en grève soit 39,94 %

Poitiers 77 agents grévistes 61,11 %

Bordeaux Ocean 47 agents grévistes 69,12 %

Bordeaux Garonne 11 agents grévistes 14,86 %

Toulouse 4 agents grévistes 6,67 %

Le CTL ne s'est pas tenu aucun représentant syndical ne s'est assis. Le DISI M Maizy à cependant tenté durant 2 heures de répondre aux agents et aux représentants du personnel.

Nous attendons un écrit de la Direction concernant les engagements pris en fin de la réunion du 10 avril.

Cette action, et nous l'espérons aura au permis aux représentants du personnel de montrer à la direction que cette fois les personnels en avaient vraiment assez de travailler dans un aussi mauvais climat et étaient déterminés pour lancer des actions fortes.